



SPÉCIAL MI-MANDAT

Trois années se sont écoulées depuis les élections sénatoriales de septembre 2020. Les grands électeurs m'ont accordé leur confiance pour les représenter et défendre l'Ariège et la ruralité, au sein de la Haute-Assemblée.

Je vous l'avais annoncé, et je l'écris régulièrement à travers mes newsletters mensuelles, mes lettres-papier biannuelles et mon Facebook quotidien, je souhaite **vous rendre compte du travail accompli**. A mi-mandat, il me semble nécessaire de faire le point sur les actions engagées, les combats menés. J'ai été guidé, en priorité, par la défense et le développement de notre ruralité, ainsi que la mise en place d'une politique nationale à la fois plus solidaire mais aussi plus efficace.

En tant que membre de la commission des affaires économiques du Sénat, les sujets en lien avec le territoire ne manquent pas : agriculture, commerce, industrie, communications, services publics ... Les travaux, les auditions, les examens de projets ou propositions de lois apportent un éclairage et des réflexions qui méritent toute notre attention.

Sur le terrain, aux côtés des élus, des citoyens, des responsables économiques, sociaux, culturels, sportifs, associatifs, je prends la mesure des problématiques. Ainsi, j'interpelle régulièrement les ministres, lors des questions orales, d'actualité ou écrites, sur des sujets particuliers qui touchent directement le quotidien de nos concitoyens.

J'essaie, autant que possible, de venir à votre rencontre même s'il m'est parfois difficile de répondre favorablement à toutes les sollicitations et je le regrette.

Enfin, je tiens à saluer le travail exemplaire de Martine Froger qui m'a accompagné, en tant que suppléante, durant ces trois années. Éluée députée en avril dernier, elle ne sera plus à mes côtés pour la fin de ce mandat mais nous poursuivons d'ores et déjà notre travail sur les dossiers du département.

Jean-Jacques Michau

*Vous pouvez compter sur mon engagement
et ma détermination pour vous représenter
fidèlement et porter votre voix*



AU SOMMAIRE

Trois ans de mandat	p. 2
De l'Ariège au Sénat	p. 3
Le pouvoir d'achat au cœur des débats	p. 4
Réforme des retraites : un choix brutal qui creuse les inégalités	p. 5
Énergie, les défis à relever	p. 6-7
L'agriculture face aux chocs climatiques et énergétiques	p. 8-9
Ours : tous mobilisés !	p. 9
À vos côtés en Ariège	p. 10-11
Pour une meilleure prise en compte des territoires ruraux ...	p. 12
Les collectivités au cœur du pacte républicain	p. 13
Pour une politique économique sociale et environnementale ...	p. 14-15

TROIS ANS DE MANDAT

EN CHIFFRES

50

PROPOSITIONS DE LOI
Signées et déposées

22

INTERVENTIONS
en séance publique
et en commission

1749

AMENDEMENTS
Signés et déposés



SÉNAT



2

RAPPORTS
D'INFORMATION

9

QUESTIONS
orales et d'actualité

36

QUESTIONS
écrites

+600

RENCONTRES
sur le terrain



DE L'ARIÈGE AU SÉNAT



la « voix du terrain », d'apprécier la nature des difficultés vécues et les initiatives qui s'y développent. Ainsi, elle inspire, fertilise et enrichit ma réflexion et me permet de défendre notre territoire et les politiques conduites en sa faveur.

Élu local depuis plus de 30 ans, ayant été Maire et Président de communauté de communes, je connais l'investissement que représente un mandat animé par une seule conviction et dirigé vers un seul but : le service à nos concitoyens.

Ces trois dernières années n'ont épargné personne, et je suis conscient de l'ampleur des défis qui se dressent devant nous aujourd'hui. Cependant, je suis convaincu de votre détermination à les surmonter en encourageant l'innovation et en repoussant les limites.

Sachez que je reste présent, à vos côtés, pour défendre et soutenir les intérêts de notre Ariège, son économie, ses emplois, ses services publics, pour défendre et soutenir notre ruralité parce qu'elle fait tout simplement partie de notre identité.

“ Fidèle à mes convictions, fidèle à mon attachement à l'Ariège, il s'agit pour moi d'une exigence et d'un engagement. ”

Je voudrais avant tout vous exprimer toute ma reconnaissance pour votre soutien et votre confiance.

J'ai souhaité, dès mon élection, un mandat sous le signe de la proximité, guidé par une double ambition :

- Ma volonté d'être le **Sénateur de toutes les Ariégeoises et tous les Ariégeois** car, au-delà de nos légitimes différences de sensibilités

politiques, nous avons tous en commun d'être attachés à notre territoire

- Ma volonté d'être un **Sénateur dynamique et utile** à chacun, élus comme citoyens.

J'espère, à mi-mandat, avoir tenu mes promesses.

Cette proximité, vous le savez, m'est chère car elle me permet d'entendre

L'Ariège est grande, l'Ariège est belle. **N'hésitez pas à me solliciter pour venir à votre rencontre.**



©Pexels : Nataliya Vaitkevich

LE POUVOIR D'ACHAT AU CŒUR DES DÉBATS !

Dans un contexte où l'inflation a connu une hausse inédite (+6,1% en 2022) en atteignant un niveau jamais atteint depuis 1985, les ménages français ont été confrontés à une baisse considérable de leur pouvoir d'achat. Qu'il s'agisse des prix de l'énergie, de l'alimentation ou du logement, tous les postes de dépenses de nos concitoyens ont été fortement dégradés.

Deux projets de loi ont été présentés pour pallier les effets économiques et sociaux de l'inflation : le premier concernait la protection du pouvoir d'achat et le second portait sur les finances rectificatives pour 2022.

La montagne a accouché d'une souris

En 2022, si nous avons salué la revalorisation des retraites et des prestations sociales de 4 %, il faut aussi dire qu'elle ne permettra pas de compenser la perte de pouvoir d'achat subie par les ménages les plus précaires. L'essentiel des autres mesures, par exemple celles visant à **un meilleur partage de la valeur**, ne sont qu'incitatives, c'est-à-dire laissées au bon vouloir des entrepreneurs.

Désillusion également à propos de la « Prime Macron »

Cette mesure ne présente aucun fléchage sur les bas salaires et ne constitue, pour les « chanceux » qui la recevront, qu'un coup de pouce ponctuel. C'est pourquoi, j'ai souhaité, avec les autres sénateurs du Groupe Socialiste, **replacer la revalorisation salariale au centre de ces propositions**. Ce que légitimement nos

concitoyens réclament c'est de pouvoir vivre dignement de leur travail.

Le casse-tête du logement

Le plafonnement de l'augmentation des loyers limité à 3,5% est une mesure très insuffisante pour protéger le pouvoir d'achat lié au logement qui peut représenter jusqu'à 40% des dépenses des ménages. Avec mon groupe, nous proposons - a minima - de geler le loyer des logements loués à des étudiants, pour tenter de préserver le pouvoir d'achat qu'il leur reste : Refusé à la fois par le gouvernement et la droite sénatoriale !

La jeunesse : en première ligne face à la précarité !

La situation des jeunes doit faire l'objet d'une surveillance et d'une vigilance accrue des pouvoirs publics pour éviter des situations parfois dramatiques. En effet, elle est souvent en première ligne face à la pauvreté, à la précarité, au chômage, ou dans l'accès au logement. Alors que plus **d'1,5 million de jeunes vivent en dessous du seuil de pauvreté dans notre pays**, nous avons proposé de renforcer les politiques d'accompagnement spécifiques destinées aux jeunes en matière de formation, de logements et d'aide à l'orientation et à l'emploi. Il y a urgence à agir.

RÉFORME DES RETRAITES : UN CHOIX BRUTAL QUI CREUSE LES INÉGALITÉS !

S'il est bien une réforme qui illustre les méthodes brutales du gouvernement et son absence de dialogue, c'est son projet de loi sur les retraites. Malgré une mobilisation impressionnante, avec pas moins de 14 journées de manifestation, une bataille parlementaire où les groupes de gauche ont tenté de faire échec au report de l'âge de départ à la retraite, rien n'y a fait. L'exécutif est resté sourd et a imposé par 49-3 sa réforme plus que contestable.

Avec mes collègues de gauche, nous avons défendu au Sénat des propositions alternatives et responsables. Car il est possible de sauvegarder notre système de répartition en allant chercher des ressources ailleurs, en répartissant mieux les efforts demandés. Moins de mesures fiscales bénéficiant aux plus riches, moins de baisses d'impôts aux grandes entreprises qui, pour certaines, cumulent des bénéfices hors norme : ces propositions ont été rejetées, sans même avoir été débattues, pour la

plupart.

Alors, au final, nous le répétons : **Oui, cette réforme est injuste ! Elle aggrave les inégalités qui minent déjà notre pays.** Les seniors devront attendre plus longtemps alors qu'ils sont déjà plus de 1,4 million à ne percevoir ni revenu, ni pension de retraite.

Les femmes, elles, sortent grandes perdantes de cette longue séquence. Elles touchent déjà des pensions inférieures de 40% à celles des hommes, et l'allongement de la durée de cotisation va venir les pénaliser encore plus, compte tenu de leurs carrières souvent hachées et incomplètes.

Cette réforme va donc précariser les plus âgés du monde du travail, tout en pénalisant les plus jeunes. En effet, si les seniors restent en emploi plus longtemps, ils libèrent des postes plus tard, ce qui ne laisse pas de place en bas pour celles et ceux qui sont en recherche d'emploi et

pourraient rentrer dans l'entreprise. C'est inacceptable !

En plus d'être injuste, il apparaît que cette réforme est inefficace ! Un comble !

Avec mes collègues, nous sommes déterminés à faire entendre raison à ce gouvernement, qui reste sourd. Car on ne peut gouverner un pays, seul contre tous. Cette situation ne pourra guère perdurer et les débats à venir nous trouveront à nouveau mobilisés et déterminés !

“ *Nous sommes déterminés à faire entendre raison à ce gouvernement, qui reste sourd. Car on ne peut gouverner un pays, seul contre tous !* ”



ÉNERGIE, LES DÉFIS À RELEVER

A lors que l'échéance de la publication de la **loi de programmation relative à l'énergie et au climat** (LPEC) approche et dans la foulée la **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie** (PPE) qui en découlera, le gouvernement a procédé jusqu'ici en ordre dispersé, en matière de politique énergétique, au travers de plusieurs dispositifs parallèles.

Le manque d'anticipation du gouvernement face à la faiblesse de la disponibilité de notre parc nucléaire est indéniable.

J'ai été nommé corapporteur de la **mission d'information sur le risque de black-out et la relance du nucléaire**, lancée lors des prémices de la crise énergétique. Cette mission a trouvé un écho particulier du fait des conséquences de la guerre en Ukraine. Je me suis attelé à travailler sur les enjeux nationaux de la production nucléaire et la nécessité d'y adjoindre un mix énergétique renouvelable.

L'Ariège, un département à énergie positive

L'Ariège a été un terrain d'étude très riche pour appréhender les énergies vertes. Méthanisation, photovoltaïque, projet pilote de production d'hydrogène vert et surtout l'hydroélectricité, avec ses grands barrages et ses installations publiques et privées au fil de l'eau, permettent à notre département d'être grandement excédentaire dans la production d'électricité.

Une mission sur la relance du nucléaire au plus fort des tensions énergétiques

Aujourd'hui, le nucléaire reste indispensable pour satisfaire les besoins en énergie des Français.

Pour autant, les annonces du gouvernement ne doivent pas cacher les difficultés que connaît le parc nucléaire français. Le réchauffement climatique peut provoquer des réductions des ressources en eau, indispensable au refroidissement des centrales. La perte de savoir-faire nécessaire à la maintenance et à la construction des réacteurs, depuis 30 ans souffre, du manque de planification alors que la filière est confrontée à des arrêts techniques contraints.

Tout au long de la mission, je suis resté vigilant à ce qu'une véritable réflexion sur un mix énergétique réaliste sobriété/nucléaire/énergies



renouvelables dont l'hydroélectricité, soit engagée avec une trajectoire d'économie d'énergie.

“ Si le nucléaire est un point de passage obligé pour répondre à l'urgence écologique, la France doit aller vers un mix énergétique réaliste en rattrapant le retard pris sur les projets de développement des énergies renouvelables. ”

Pour en savoir plus





Énergies renouvelables : À quand une stratégie pour l'énergie et le climat ?

Avec mon groupe, j'ai voté en faveur du projet de Loi sur l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Si nous partageons l'objectif d'intensification de leur développement, cette loi aurait dû doter notre pays d'une stratégie pour l'énergie et le climat.

“ Oui à l'accélération de la production des énergies renouvelables, mais pas sans tenir compte des particularités de nos territoires et ni sans concertation associant population et élus. ”

EDF : Sauvegarder le service public de l'énergie

Je me suis vivement opposé au **projet gouvernemental de démantèlement d'EDF**, car la transition écologique exige au contraire de pouvoir disposer d'un grand groupe public au service de la lutte contre le changement climatique qui passe par une électrification croissante de nos besoins.

Après le projet Hercule de démantèlement d'EDF heureusement abandonné, la nationalisation annoncée par le président de la République ne donne pas d'indications sur le projet du gouvernement.

Engagé contre le démantèlement d'EDF, je continuerai d'exiger la transparence nécessaire à garantir notre indépendance énergétique et serai vigilant au sort que le gouvernement réservera à la branche hydroélectrique d'EDF afin que les grands barrages, 1^{ers} producteurs d'énergie verte, restent dans le domaine public.

Au-delà de la crise de l'énergie, une obligation de sobriété

De la même manière, j'ai réclamé une remise à plat de la libéralisation du marché énergétique européen pour retrouver une maîtrise publique des prix de l'électricité et du gaz, tout comme le soutien aux collectivités, ménages et entreprises lors de l'envolée des prix des énergies et la poursuite du prix réglementé du gaz.

La lutte contre la précarité énergétique est également au cœur de mes préoccupations. Alors que **les politiques énergie/climat devront inclure des objectifs de sobriété**, la question de la rénovation énergétique est essentielle. **Membre de la commission d'enquête sur l'efficacité des politiques publiques en matière de rénovation énergétique**, j'ai travaillé pendant 6 mois afin d'analyser les difficultés rencontrées et de proposer des solutions pour y remédier.

Car si la France affiche une forte ambition en la matière, elle peine à atteindre ses objectifs.

Pourtant, des moyens significatifs ont été déployés, plusieurs milliards sont consacrés chaque année aux divers dispositifs.

Au-delà de la question financière, ce sont les outils eux-mêmes qui suscitent l'interrogation. Se pose également la question des effets d'aubaine, arnaques ou fraudes, qui minent la confiance des Français dans les dispositifs de rénovation.

Après l'audition de 174 acteurs publics et privés, le rapport préconise des solutions concrètes et ancrées dans les territoires :

“ Redonner confiance à travers des filières locales de rénovation est l'une des clefs pour relever le défi de la rénovation des logements et par là, permettre une sobriété énergétique dans notre pays. ”

L'AGRICULTURE FACE AUX CHOCS CLIMATIQUES ET ÉNERGÉTIQUES

Sécheresses et vagues de chaleur, affolement des prix de l'énergie ou des matières premières, baisse des salaires et difficile renouvellement générationnel... autant d'épreuves pour le monde agricole qui vont malheureusement devenir la norme.

Une sécheresse inédite qui met à mal les exploitations

Dans près de 90 départements de France métropolitaine les conséquences de la sécheresse ont été particulièrement lourdes pour le monde agricole.

Notre département, n'échappe pas à ce triste constat : les pertes pour l'année 2022 y atteignent près de 60% pour le tournesol. La situation de l'élevage a été également impactée avec 30% à 50% de pertes. Par ailleurs, les tensions internationales provoquent une hausse importante des charges des exploitations qui voient leur situation financière fortement dégradée.

Les éleveurs d'Ariège et d'ailleurs ont même dû commencer à décapitaliser leur cheptel, c'est-à-dire vendre des bêtes, leur outil de travail, pour passer l'hiver. Ce signal d'alerte ne doit pas être ignoré.

“ Il est impératif de soutenir notre agriculture. ”

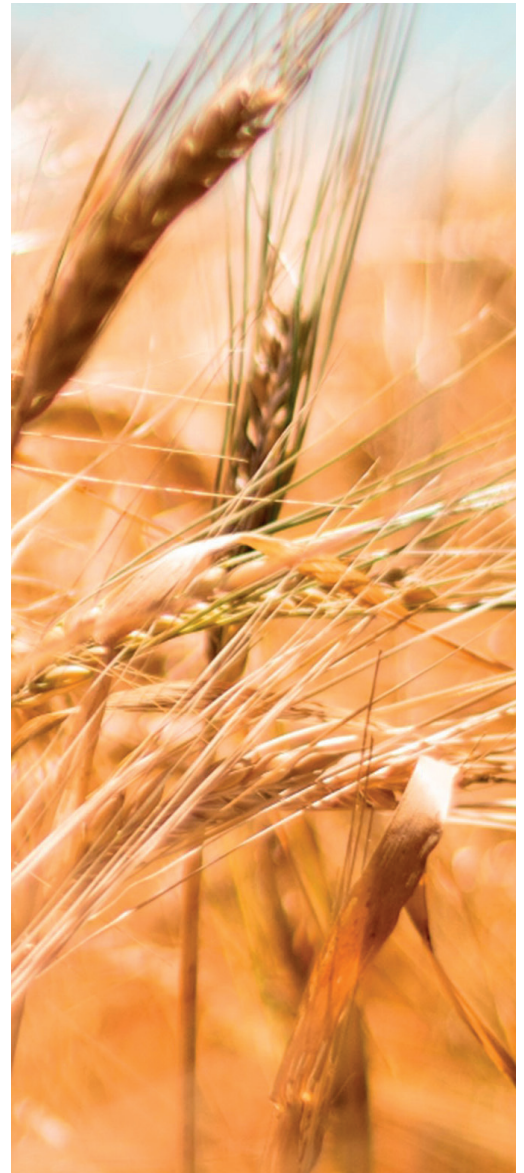
C'est tout le sens des amendements que j'ai déposés dans le cadre du budget de l'agriculture de la loi de finances pour 2023.

Les collectivités doivent pouvoir gérer les ressources en eau

Alors que le pays connaît des épisodes de sécheresse importants et qu'Emmanuel Macron a appelé de ses vœux, le 30 mars dernier, un « plan de sobriété », je me suis mobilisé pour que les collectivités et notamment les départements, retrouvent leur droit d'initiative en matière de gestion des ressources en eau.

Questions au gouvernement, interventions auprès des ministres, j'ai souhaité les alerter car, aujourd'hui, les départements et les régions ne sont plus légalement en mesure d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'opérations en lien avec la gestion de la ressource en eau, mais également de se maintenir dans la gestion des ouvrages hydrauliques existants. Cette situation est ubuesque, puisque les départements sont à la tête d'un patrimoine hydraulique majeur. Le Département de l'Ariège, par exemple, intervient dans la gestion du barrage de Montbel et celui de Mondély.

Il est donc nécessaire de réintroduire dans la loi cette possibilité pour les conseils départementaux car, les résultats de cette gouvernance complexe ne sont pas à la hauteur des problèmes posés par la gestion de l'eau dans le contexte du changement climatique. De fait, depuis une soixantaine d'années, 56 % des masses d'eau de surface et 33 % des masses d'eau souterraines ne sont pas en bon état, au sens de la « directive communautaire sur l'eau ».



OURS : TOUS MOBILISÉS



Agrivoltaïsme : attention à ne pas artificialiser les terres agricoles !

La France a perdu le quart de sa surface agricole au cours des 50 dernières années tandis que, chaque année, 33 000 hectares sont perdus par boisement naturel, 56 000 par urbanisation. En outre, la transition énergétique impose de diversifier et de décarboner notre mix énergétique. Le secteur agricole est assurément un acteur majeur de ces deux défis.

Pour y faire face, le gouvernement a proposé un texte de loi visant à favoriser le développement de l'agrivoltaïsme. De quoi s'agit-il ? Tout simplement d'installations permettant de coupler une production photovoltaïque secondaire à une production agricole principale, tout en permettant une synergie entre les deux productions.

Aujourd'hui, près de 50 000 exploitations agricoles (parmi les 437 000 que compte la France) participent d'ores et déjà à la production de 20 % de notre énergie renouvelable. Pour beaucoup, cette cohabitation pourrait constituer une belle opportunité de diversification, et pourrait être de nature à consolider les revenus et devenir un facteur de pérennité des exploitations en les rendant plus attractives au moment de la transmission. Toutefois, le risque existe aussi que cette manne financière, issue des centrales photovoltaïques, ne fasse passer au second plan le maintien de l'activité agricole.

C'est tout le sens des amendements que nous avons déposé avec mes collègues sénateurs socialistes : tenir compte de la grande tension sur le foncier agricole et éviter des pertes de surface supplémentaires, mieux définir les projets agrivoltaïques et notamment la notion de compatibilité avec l'activité agricole pour éviter certains dévoiements.

Les différents épisodes d'attaques d'ours dans nos montagnes ont renforcé les craintes de tous et confirment, si besoin était, combien la présence de l'ours menace l'activité pastorale et pire, remet en cause l'installation de jeunes agriculteurs dans le département.

Elle témoigne aussi de la nécessité d'agir rapidement afin de ne pas voir nos montagnes désertées par les éleveurs. Nous avons fait bloc commun, parlementaires, élus et acteurs du territoire pour alerter à maintes reprises les ministres concernés par la question de l'ours dans les Pyrénées. Questions écrites, questions orales, visite dans les ministères, accueil de ministre dans le département, conférence de presse. **Notre objectif : alerter sur la situation dans le Couserans devenue problématique tant la densité est aujourd'hui importante et largement au-dessus du niveau préconisé.**

Si l'on a pu, à un certain moment, se reconforter, d'une écoute attentive, d'échanges constructifs et de réflexions communes pensant que nos paroles avaient été entendues, force est de constater aujourd'hui que notre interprétation n'était pas la bonne et nous le regrettons sincèrement !

Notre proposition d'un pacte d'engagement entre l'État, le département et les instances locales directement concernées reste lettre morte ! Pire, ma dernière interpellation auprès du ministre de l'Agriculture en juillet a été repoussée d'un revers de main en estimant que la prédation du loup était une question bien plus préoccupante. Cette indifférence aux difficultés que nous rencontrons sur notre territoire est un triste message adressé à nos éleveurs qui se battent au quotidien pour le maintien de l'élevage dans nos montagnes.

C'est aujourd'hui tout un territoire qui déplore cette inertie alors qu'il est plus qu'urgent d'apporter des réponses concrètes à nos éleveurs.

Je dénonce le silence du gouvernement et le blocage systématique par des associations animalistes des arrêtés préfectoraux autorisant l'effarouchement.

Notre déception est grande ! Mais notre mobilisation s'en trouve décuplée. La paix dans les estives ariégeoises ne peut s'acheter à coup de subventions. **Je poursuis sans relâche mon travail tant sur le département avec les élus et instances concernés qu'au Sénat pour débloquer cette situation inacceptable.**



À VOS CÔTÉS EN ARIÈGE

+DE 600 RENCONTRES EN 3 ANS

Alzen
Visite de l'Éco Musée



Lézat-sur-Lèze
Rencontre avec le maire



Fabas
Rencontres sur la commune



Saint-Girons
Visite du Centre Hospitalier



Saint-Girons
Soutien au Lycée Professionnel Aristide Bergès



Saint-Lary
Rencontre avec le Conseil municipal



Betchat
Inauguration de la Halle



Seix-Oust
Visite d'un commerce



FOIX
Inauguration de l'Agglobus



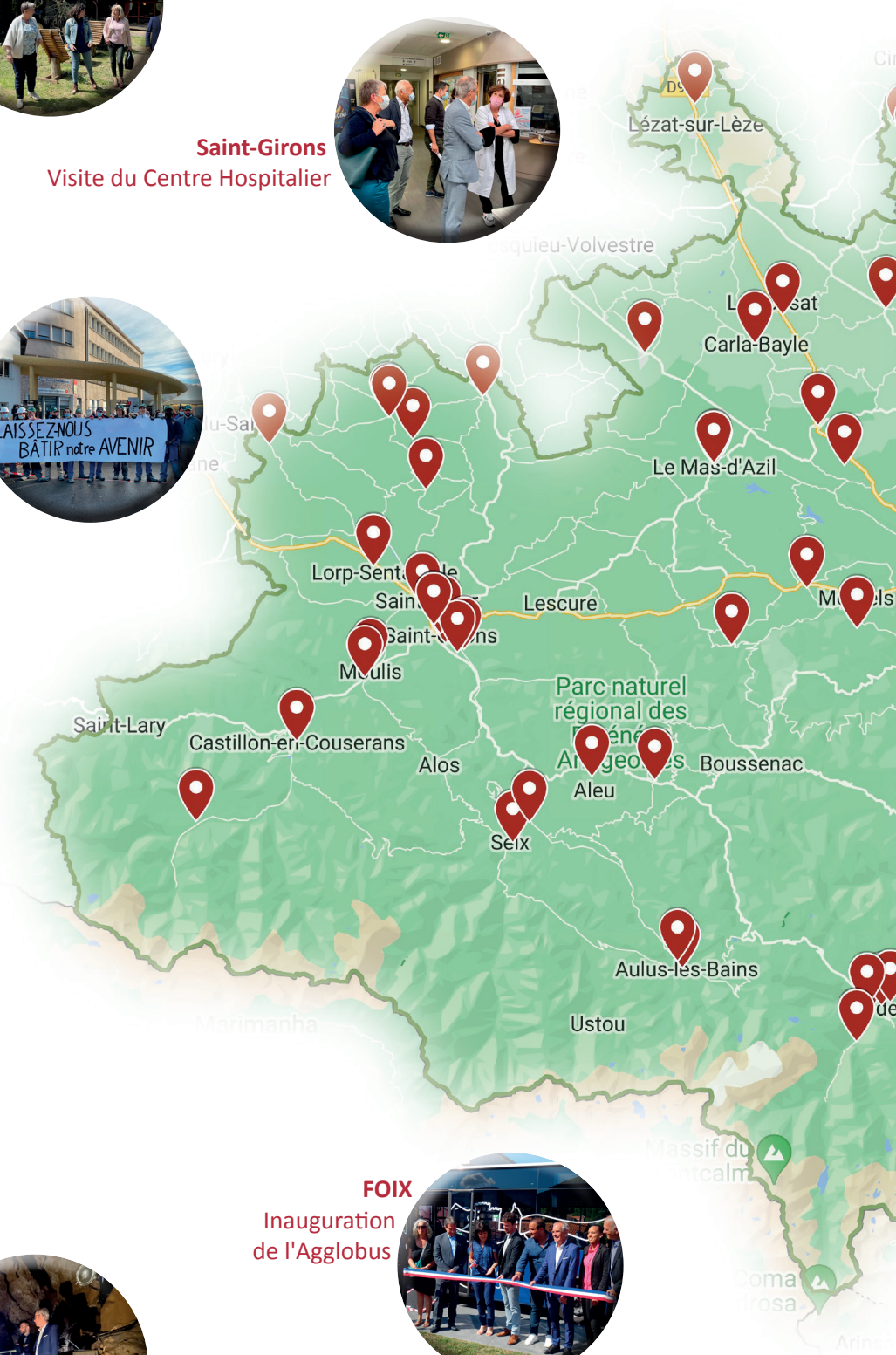
Moulis
Visite du CNRS



Auzat
Visite de l'exploitation des Eaux du Montcalm



Aulus-les-Bains
Visite des Thermes



Montaut

Visite de l'unité de méthanisation



Saint-Jean-du-Falga

Visite de la ferme solidaire Emmaüs



Saverdun

Visite de la Régie d'électricité



Mas-D'Azil

Fête de la figue



Pamiers, 1^{er} RCP

Visite de la Ministre des Armées



Prayols

Hommage aux guérilléros



Camon

Fête des roses



Niaux

Visite de la filature



Lavelanet

Inauguration du centre de santé



Montaillou

Visite du centre historique Jean Duvernoy



Auzat

Rencontre avec la Condéfération Paysanne



Appy

Inauguration du projet photovoltaïque collectif



Ax-les-Thermes

Réunion cantonale avec les élus





POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES TERRITOIRES RURAUX

Les services publics sont essentiels sur tous les territoires. Dans les espaces ruraux, ils sont d'autant plus nécessaires qu'ils se mêlent aux enjeux de mobilité, d'emploi et de desserte numérique.

Sous le signe d'économies budgétaires, l'État s'est progressivement désengagé et une logique comptable s'est substituée aux objectifs traditionnels du service public. École, santé, gendarmeries, trésoreries, bureaux de poste, ... notre département n'a pas été épargné par ces réformes de l'action publique auxquelles nous sommes, aujourd'hui, tous confrontés.

Dans ces conditions, la numérisation des services publics s'est développée, souvent, à marche forcée, conduisant à davantage de désarroi pouvant aller jusqu'à la renonciation à ses droits.

Les mesures de rentrée scolaire font débat chaque année. La

réorganisation des gendarmeries, des bureaux de trésorerie, des bureaux de Poste sont des dossiers récurrents. Toutes ces propositions portent de nouvelles atteintes au maillage territorial.

J'ai bien sûr pris plusieurs initiatives en faveur du maintien de ces services. J'ai soutenu auprès du ministère de l'Intérieur les dossiers concernant les brigades de gendarmeries de **Pamiers, de Mazères, de l'Hospitalet et de Saint-Girons, car elles répondent à un réel besoin de renforcement des moyens de sécurité.**

La santé un chantier d'envergure

Les enjeux de la crise de l'hôpital public, comme des déserts médicaux se sont imposés. La pénurie de médecins généralistes est un fléau

dans nos territoires ruraux. Aucune des politiques menées jusqu'à présent n'est parvenue à remédier au problème. **Nous devons prendre des mesures courageuses et affirmer une volonté politique forte** mais le gouvernement fait la sourde oreille à nos propositions.

Les rencontres avec les différents acteurs de notre territoire, élus, syndicats, directions des centres hospitaliers, pompiers, m'ont apporté un éclairage sur la situation dans le département.

Ainsi, j'ai multiplié les initiatives auprès de l'Agence Régionale de Santé et au Sénat en déposant des amendements mais aussi auprès du ministre de la Santé pour dénoncer le désengagement de l'État, soutenir nos hôpitaux publics, nos services d'urgences, de maternité et aussi les professionnels oubliés par le Ségur de la santé.

LES COLLECTIVITÉS AU CŒUR DU PACTE RÉPUBLICAIN

Nos collectivités sont en première ligne pour rendre nos territoires ruraux attractifs, faciles et agréables à vivre. Or, les communes et leurs intercommunalités sont de plus en plus confrontées à des difficultés financières qui entravent leur action.

Le transfert continu de charges de l'État, la baisse des dotations, l'inflation des normes ont de graves conséquences pour nos territoires. L'augmentation de dépenses incompressibles ajoutée à l'inflation des prix de l'énergie et à la hausse du point d'indice des fonctionnaires font que de nombreux élus ont eu bien du mal à boucler leur budget.

Des enjeux importants

Cela conduit inéluctablement à des arbitrages douloureux sur l'investissement et les services publics locaux, et, par conséquent, sur l'économie locale. Car les collectivités représentent 70 % de l'investissement public. L'enjeu est donc important.

“ Une loi de financement des collectivités territoriales m'apparaît plus que nécessaire, en cohérence avec le projet de loi de finances. ”

C'est une idée sur laquelle je travaille avec mes collègues du groupe Socialiste. Ainsi, nous avons soumis à l'examen du Sénat une proposition de loi constitutionnelle visant, d'une part, à créer une loi de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements et, d'autre part, à garantir la compensation financière des transferts de compétences. Malheureusement,

la droite sénatoriale et la majorité présidentielle ont joint leurs voix pour faire obstacle à l'adoption de ce texte alors qu'il rassemblait largement parmi les élus locaux.

Je regrette que les intérêts budgétaires et financiers des collectivités territoriales aient été sacrifiés sur l'autel de la politique partisane. Tout comme je regrette le manque d'écoute de la part du gouvernement des craintes exprimées par les élus locaux sur de nombreux textes.

ZAN : Des réalités différentes selon les territoires

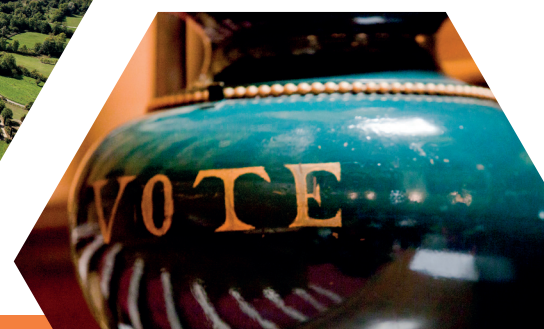
J'en veux pour preuve l'instauration de l'objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN) des sols, d'ici 2050. **Si je partage cet objectif de sobriété foncière, je dénonce le manque de concertation avec les acteurs de terrain** qui aurait permis de mieux accompagner les élus et de prendre en compte les diversités locales. Ainsi, les territoires ruraux qui bénéficient d'un regain d'attractivité, notamment à la suite de la crise sanitaire, se sentent une nouvelle fois abandonnés au profit des territoires urbains.



Vers un assouplissement des mesures

Notre groupe a obtenu des enrichissements essentiels et demandé un traitement différencié pour les territoires ruraux afin de : Rétablir l'équité entre les territoires, mieux respecter les particularités et contraintes locales, et ramener l'apaisement dans la mise en œuvre de cette réforme d'ampleur structurante pour l'avenir de nos territoires,

Il s'agit là d'une première étape, **je poursuis avec mon groupe les travaux sur le renforcement de l'ingénierie et les adaptations fiscales rendues nécessaires.**



POUR UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

La mondialisation a transformé l'économie et renforcé son pouvoir d'influence. À cela s'ajoute le développement des précarités liées à l'emprise grandissante de l'économie numérique.

Avec mon groupe au Sénat, nous œuvrons afin que les transitions économiques et numériques ne créent pas de fractures nouvelles qui risquent de fragiliser notre démocratie et notre modèle républicain. Nous voulons proposer d'abord une nouvelle politique économique sociale et environnementale qui rejoint les objectifs du développement durable comme première exigence ; où la juste répartition des richesses, la protection et la création de nouveaux droits sociaux, la lutte contre la pauvreté et les inégalités et l'éradication des paradis fiscaux feront l'objet d'une attention particulière, notamment en vue **d'une fiscalité juste, équitablement répartie.**

La crise sanitaire puis la crise énergétique due au bouleversement économique de la guerre en Ukraine, le dérèglement climatique, ... nous obligent à penser un avenir différent. Souveraineté, réindustrialisation, plans de relance, industrie verte, ... les grands mots jalonnent les discours des « Gouvernements Macron » mais dans les faits rien ne change ou si peu.



Laiterie - Lézat

Entreprise SAGE - Laroque d'Olmes



Soutenir l'activité au travers des crises

Mon mandat a commencé pendant la crise sanitaire. Les commerces, l'artisanat, les indépendants, petites et moyennes entreprises, ... tous ont subi l'arrêt brutal de l'économie mondiale. Je me suis attelé sur cette période à ce que les soutiens nécessaires parviennent aux acteurs de notre territoire afin que leur activité puisse continuer ou reprendre dans les meilleures conditions possibles.

Alors que la reprise s'est amorcée, la flambée des prix de l'énergie a frappé de plein fouet notre économie avant que l'inflation ne vienne amener son lot de difficultés.

Tout au long de ces épreuves, je suis resté vigilant et en étroite relation avec les chambres consulaires et acteurs ariégeois, afin que les mesures nationales de soutien ne laissent personne au bord du chemin et **que notre ruralité puisse rester riche d'un tissu économique qui maille notre territoire, apportant services et productions de qualité offrant emplois et activités de proximité.**

Si les petites, voire toutes petites entreprises, sont indispensables à notre économie, l'industrie représente encore en Ariège une forte pourvoyeuse d'emplois avec plus de 6 800 salariés. Mais dans l'aéronautique, même si le marché est reparti, on déplore des choix de délocalisation d'activité entraînant licenciements et fermetures d'usine, laissant des ouvriers qualifiés détenteurs de savoir-faire de pointe dans le désœuvrement.



Entreprise AURIOL - Varilhes

“ Il est urgent que l’État soutienne ces entreprises qui répondent présentes et investissent à sa demande, en leur donnant accès à la commande publique pour mettre fin à ces situations de non-sens. ”

La réindustrialisation nécessite une politique au long cours

Que dire des politiques d’appel à candidatures, manifestation d’intérêts et autres mises en compétition des territoires et des porteurs de projets afin de répondre, toujours dans l’urgence, à une annonce présidentielle ou une politique sectorielle.

L’exemple de l’usine de fabrication de masques de Varilhes est criant.

Installée à la suite d’un appel de l’État pour éviter à la France de connaître à nouveau la pénurie d’équipements

sanitaires traversée pendant la crise COVID, après avoir investi plus de 20 millions d’Euros, obtenu un tiers de financement public, l’entreprise se retrouve, une fois la crise sanitaire tout juste passée, sans aucune commande publique, les établissements hospitaliers préférant les importations asiatiques à bas prix aux produits made in France.

Celle qui a employé plus de 200 personnes en 2021, licencie ses derniers salariés et ferme ses portes en 2023 !

L’industrie verte a besoin d’ambition nationale

Avant l’été, c’est le projet de loi pour l’industrie verte qui est arrivé au Sénat. Un texte d’ambition faible, très technique, procédural, dont le contenu est très réducteur au regard des enjeux de société à relever.

Car, engager une réindustrialisation verte exige de l’ambition et une volonté de réorienter radicalement notre modèle de développement : politiques publiques de grande ampleur, planification, investissements massifs dans l’éducation, la formation et l’enseignement supérieur, ainsi que dans la recherche et l’innovation. Cette réindustrialisation suppose de faire du développement durable, des politiques climatiques et environnementales des vecteurs de la transition de notre industrie et de l’amélioration du bien-être de nos concitoyens.

Je ne peux donc que déplorer que ce projet de loi soit essentiellement centré sur la réduction des délais d’instruction des procédures d’installation des sites industriels, ne laissant pas aux élus locaux une place suffisante dans la planification industrielle. Il est regrettable que les propositions socialistes tel que le financement de la transition par un ISF comme l’instauration de conditionnalités strictes des crédits d’impôts n’aient pas été adoptées.

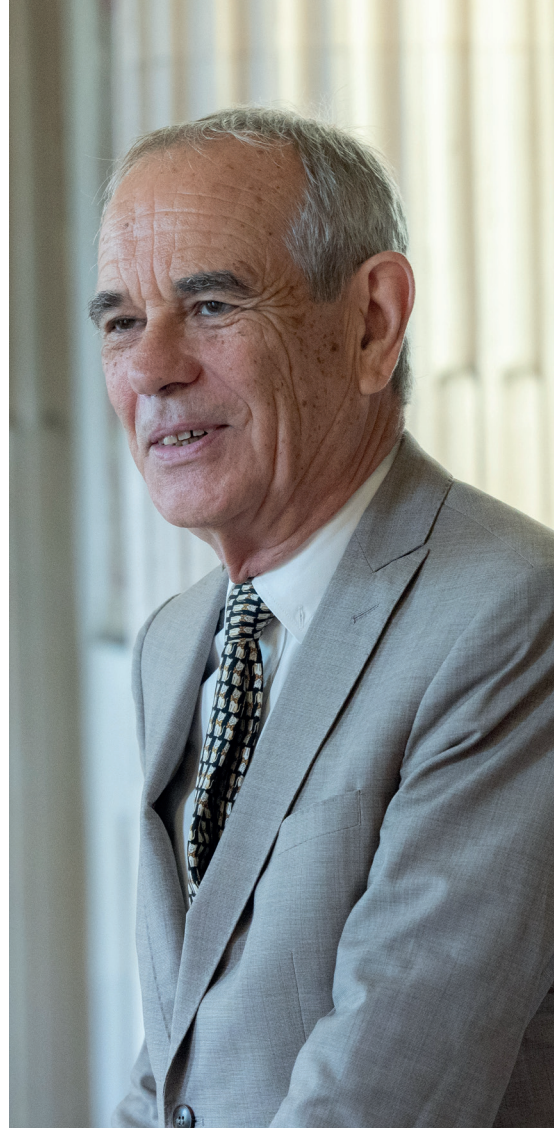
À mi-mandat, j'ai souhaité faire le bilan des travaux accomplis. Cependant, pour gagner en lisibilité, tous les sujets n'ont pas pu être abordés. En tant que membre de la Commission des Affaires économiques du Sénat, mon engagement s'est principalement porté sur les questions économiques qui sont essentielles pour le développement et le bien-être de notre pays.

Je suis également membre de groupes d'études : économie sociale et solidaire, prospective, ruralité ou encore chasse tant cette activité ancestrale reste pratiquée par un grand nombre de Français qui y consacrent une grande partie de leur temps libre. Conscient que les espaces naturels doivent être partagés en bonne intelligence avec les autres usagers ainsi que du rôle irremplaçable des chasseurs pour la régulation de certains animaux (cervidés, sangliers...) j'ai voté un rapport qui doit permettre à tous de pratiquer leur loisir.



Les mois qui arrivent s'annoncent aussi riches en débats et en défis que les précédents avec notamment des sujets phares sur le grand âge, l'immigration,.... Je ferai mon possible pour mener des actions utiles et promouvoir des politiques publiques équilibrées, prenant en compte l'ensemble des préoccupations de nos concitoyens.

Je vous remercie pour votre confiance et votre soutien



CONTACTS

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

🏠 11 cours du jeu du Mail - 09500 MIREPOIX

☎ 05 61 68 16 51

✉ jj.michau@senat.fr

PALAIS DU LUXEMBOURG

🏠 15, rue de Vaugirard - 75291 PARIS CEDEX 06

☎ 01 42 34 49 30

🌐 www.senat.fr



www.jeanjacquesmichau.com



MON ÉQUIPE PARLEMENTAIRE À VOTRE SERVICE

EN ARIÈGE

Sylvie Alliey

☎ 06-45-23-35-61

✉ s.alliey@clb.senat.fr

Valérie Barreto

☎ 06-07-60-56-63

✉ v.barreto@clb.senat.fr

AU SÉNAT

Sandra Elouarghi

☎ 06-72-57-57-08

✉ s.el-ouarghi@clb.senat.fr